

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **HM Boucherie de la Gare Sàrl**, Av. du Midi 11,
1700 Fribourg
2.

Déclaration de faillite: 08.04.2010
3.

Suspension de faillite: 03.05.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.06.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Exploitation de boucheries et de magasins d'alimentation générale avec débit de boissons et snack (cf. statuts pour but complet). (Réf. sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00490575